

## COMMUNIQUE : Lancement du projet Aquagrinerie Octobre 2017

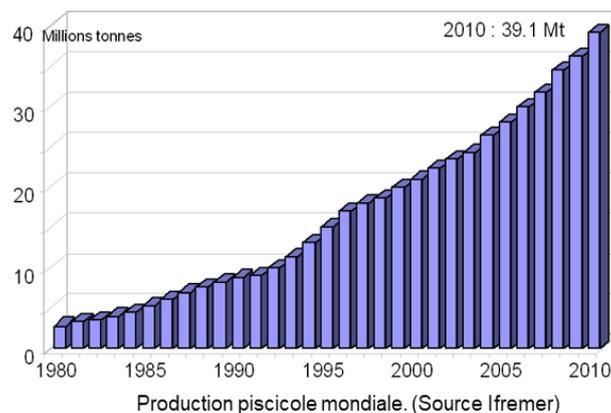
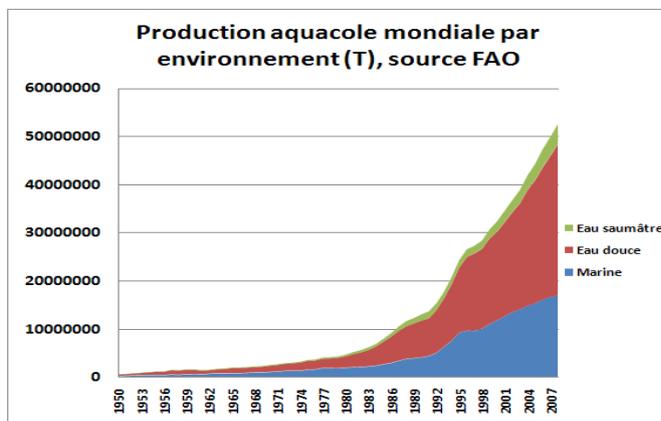
Le projet Aquagrinerie vise à mettre en place un modèle aquacole innovant, s'inscrivant dans une démarche de développement durable et répondant aux besoins sociétaux actuels :

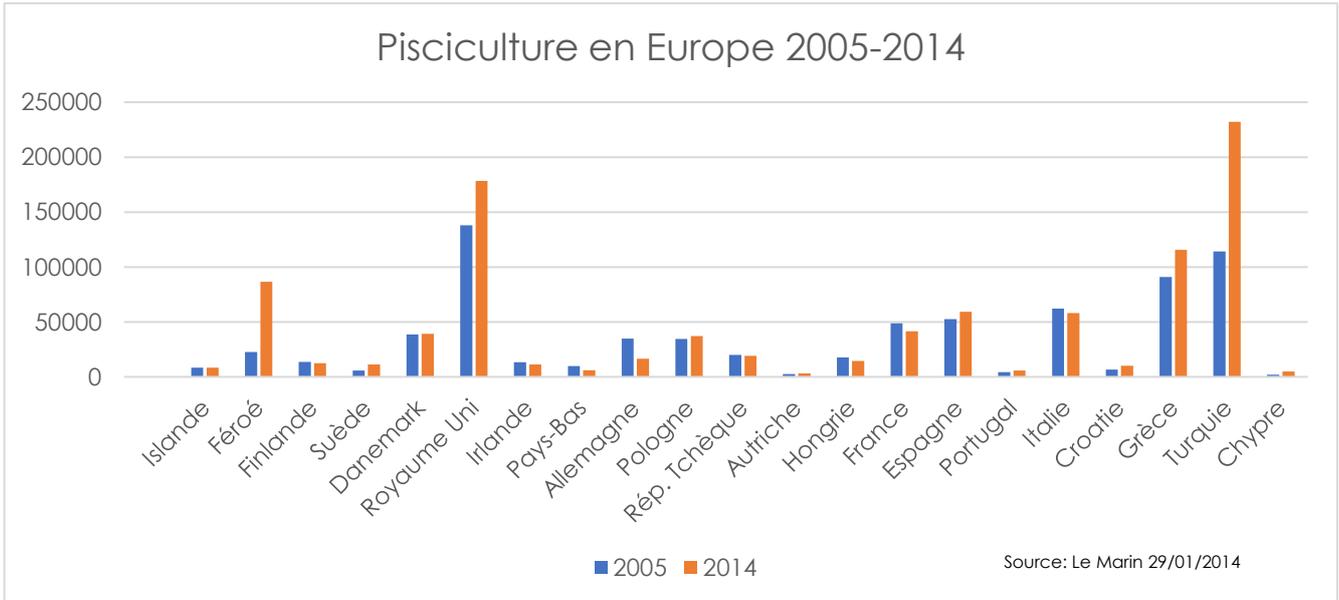
- Qualité sanitaire et nutritionnelle du produit
- Circuits courts
- Faible impact environnemental
- Création d'emplois

Il est né de plusieurs constatations concernant notre aquaculture française :

- Les efforts financiers et scientifiques concédés depuis quarante ans pour développer en France une aquaculture nouvelle n'ont pas conduit aux résultats escomptés : quelques fermes de bar, daurade et turbot ont vu le jour mais les volumes de production n'ont jamais réellement décollé, et stagnent aujourd'hui à environ 6000 tonnes de bar, daurade et turbot, soit les mêmes volumes qu'il y a vingt ans.

Sur la même période, les aquacultures mondiale et européenne se sont quant à elles significativement développées :

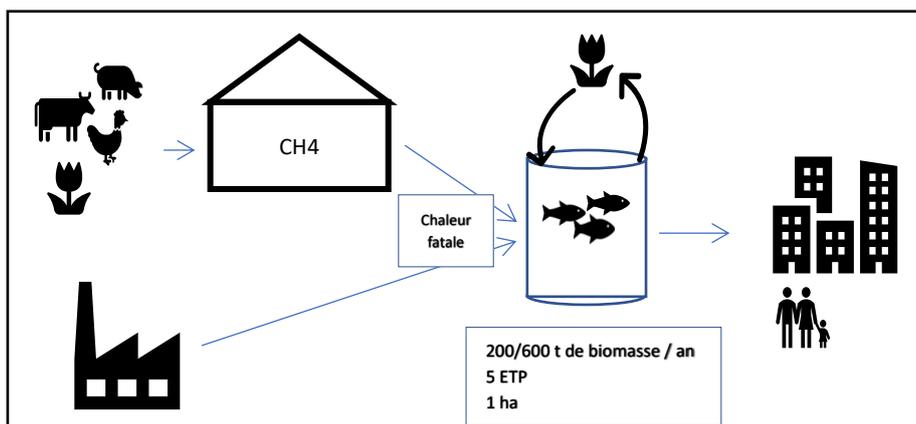




- Dans l'intervalle les techniques d'élevage ont progressé et les systèmes en eau recirculée permettent maintenant une meilleure maîtrise de la consommation d'eau et des rejets d'effluents
- La demande elle aussi a évolué :
  - o En quantité : 75% du poisson frais (1,5 MT) consommé en France est importé, et la moitié du poisson consommé au niveau mondial est du poisson d'élevage
  - o En qualité : le consommateur est de plus en plus sensible aux impacts environnemental et sanitaire des produits alimentaires et en particulier ceux du poisson et des produits d'aquaculture

Cet état des lieux conduit à penser que le modèle d'aquaculture marine tel qu'il est pratiqué en Europe ne se développera jamais en France, mais qu'il est possible d'imaginer un nouveau modèle de ferme aquacole reposant sur les paramètres suivants :

- Localisation périurbaine, à proximité des zones de chalandise
- Elevage en eau douce ou saumâtre,
- Système zooteknique en eau recirculée, à impact environnemental maîtrisé
- Couplage à des sources d'énergies fatales industrielles ou agricoles permettant d'optimiser la croissance des poissons à température constante.

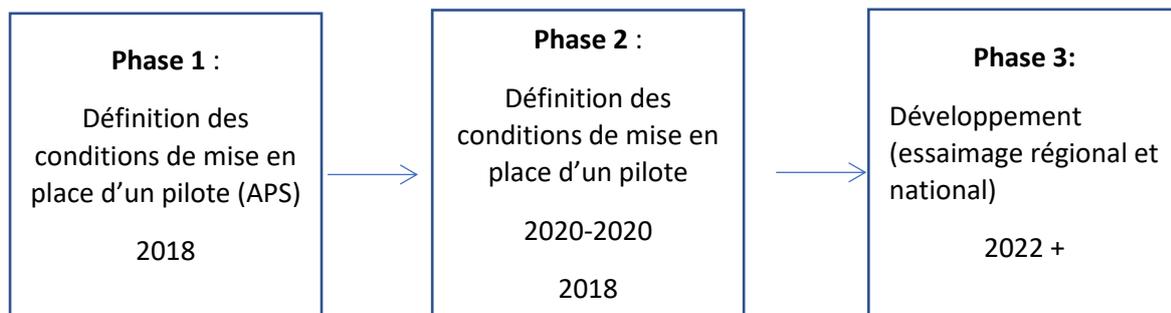


L'objectif de ce projet est d'aboutir dans un premier temps à une unité pilote, et par conséquent de valider au préalable les principales données de ce projet sur le territoire expérimental des Pays de Loire :

- Quelles sources d'énergies fatales, agricoles et industrielles ?
- Quel(s) couple(s) espèce x système en eau recirculée ?
- Quelle acceptabilité par le marché des espèces techniquement éligibles ?
- Quels sites possibles : sources d'eau qualitativement et quantitativement disponibles ?

Les Pays de la Loire conjuguent à cet effet un certain nombre d'atouts favorables : recherche scientifique et technique sur l'aquaculture initiée dès les années 80, région agricole et industrielle et consommatrice de produits aquatiques.

Cette analyse de définition des conditions de mise en place d'un pilote fait l'objet de l'étude en cours et constitue la première étape du projet.



Un groupement a été constitué, associant des spécialistes de chacun des grands sujets à aborder :

- Via Aqua : Coordinateur & Analyse du marché potentiel pour les espèces sélectionnées
- SMIDAP : Recherche de sites et espèces candidats
- Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique : Recherche des sources d'eau de qualité aquacole et des possibilités de couplage à des méthaniseurs
- ITAVI : Identification de couples espèce x système d'élevage. Dimensionnement technique des installations test
- ADEME : Appui sur la recherche de sources d'énergies valorisables

Cette étude est conduite sur une durée de 18 mois et bénéficie du soutien financier de l'ADEME et de la Région des Pays de la Loire. Elle s'achèvera en janvier 2019 et sera ponctuée de quatre réunions de jalon à raison d'une tous les trois mois environ.